

VSS | Verband der Schweizer Studierendenschaften UNES | Union des Etudiant-e-s de Suisse USU | Unione Svizzera degli e delle Universitari-e

Communiqué de presse du 30 novembre 2020

Les étudiant·e·s suisses sont solidaires avec leurs camarades biélorusses

Depuis de nombreux mois la biélorussie fait face à une situation politique tendue suite à la ré-élection du président Alexander Lukashenko. De nombreux observateurs internationaux ont fait états de violations des droits de l'Homme, de répression par la violence et d'emprisonnements injustifiés pour les manifestants, dont de nombreux-euses étudiant-e-s.

Cela fait maintenant des mois que des manifestations pacifiques ont lieu en Biélorussie pour dénoncer la réélection du président Lukashenko. Ce dernier a répondu par la force et a mobilisé l'armée pour défendre le pouvoir en place. Dès lors ce sont des dizaines de milliers de personnes et en particulier des étudiant·e·s qui sont descendu·e·s dans la rue pour défendre leur droits et leur liberté d'expression.

De nombreuses personnes ont dès lors été arrêtées et mises en prison sans raison valable, si ce n'est celle d'avoir défendu leurs droits. Un lutteur suisse étudiant à Minsk a d'ailleurs eu le loisir de visiter les prisons biélorusses après avoir été arrêté alors qu'il rentrait chez lui le 11 août dernier. Les universités, qui devraient être les remparts de la liberté d'expression, se taisent sous la pression du gouvernement et entravent les droits des étudiant·e·s à la liberté. Les étudiant·e·s ne devraient pas devoir craindre chaque jour d'être arrêtés sur le chemin de l'université.

C'est pourquoi l'Union des Étudiant·e·s de Suisse (UNES) se montre solidaire avec les deux associations d'étudiant·e·s Belarusian Students' Association (BSA) et la Brotherhood of Organizers of Student Self-Government (BOSS). L'UNES a fait une démarche auprès de l'ambassade biélorusse en Suisse pour que des actions concrètes soient menées et que la voix des étudiant·e·s soit entendue :

- La cessation immédiate de la répression violente et de l'emprisonnement des manifestant·e·s.
- Le respect des droits de l'homme, en particulier la liberté d'expression.
- L'arrêt de toute entrave à la manifestation et à l'expression pacifique des étudiant e⋅s.

Nous restons à disposition pour toutes questions supplémentaires :

Florent Aymon, Membre du Comité (f/d/e), <u>florent.aymon@vss-unes.ch</u>, +41 79 842 94 92 Francesco Bee, Coprésident (d/f/i), <u>francesco.bee@vss-unes.ch</u>, +41 78 848 53 36